

Le SAMSAH

Cette Structure instituée par le décret n°2005-223 du 11 mars 2005 est un **Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés**, ouverte en 2008.

Le **SAMSAH La Clé** a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des suivis de soins, de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées en favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Ce service en milieu ordinaire vise une plus grande autonomie des personnes. Il propose donc une aide pour tout ou partie des actes essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'un suivi médical et paramédical en milieu ouvert. Le **SAMSAH La Clé**, en permettant le maintien à domicile, constitue une réelle **alternative à l'orientation d'admission en institution.**

Les actions du **SAMSAH La Clé** sont assurées par une **équipe pluridisciplinaire** composée d'un directeur, d'un médecin psychiatre, d'une psychologue coordinatrice, d'une éducatrice spécialisée, d'une infirmière, d'une conseillère en économie sociale et familiale, de deux aides médico-psychologiques et d'un service administratif à l'écoute des bénéficiaires. Il s'agit pour cette équipe d'aider les personnes handicapées psychiques à la réalisation de leur projet de vie dans une **dynamique d'insertion sociale**. Cette insertion s'appuie sur des besoins identifiés, considérés comme "prioritaires" pour le bénéficiaire tels que le logement, la vie sociale et familiale, la citoyenneté, l'accès aux soins, l'insertion professionnelle, etc...

LA MISSION DU SAMSAH

Le **SAMSAH** a pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes, en situation de handicap psychique grâce à un accompagnement adapté favorisant l'autonomie

Le **SAMSAH** propose un accompagnement adapté à la situation, soutenu ou séquentiel.

Le **SAMSAH** est financé par le Département et l'ARS de la Seine-Maritime.

LES ACTIONS DU SAMSAH

Evaluer les besoins et les capacités d'autonomie des personnes accompagnées.

Mettre en place le suivi et la coordination des actions des différents intervenants.

Organiser l'accompagnement vers les soins médicaux et paramédicaux en milieu ordinaire.

Apporter un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes de la vie quotidienne en visant l'autonomie de la personne (recherche de logement et/ou d'emploi, accompagnement spécifique).

Soutenir les relations avec l'environnement familial et social.

Proposer à la personne un soutien psychologique et/ou relationnel.

Assurer à la personne un suivi socio-éducatif adapté à son projet de vie.

Proposer à la personne des activités de loisirs ou ludique afin d'améliorer ses relations sociales

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*



BULLETIN DE SOUTIEN

66% de votre don est déductible de vos impôts

OUI, je souhaite participer à l'action accomplie par l'Association La Clé

Je souhaite que mon don soit affecté :

- A l'ensemble des missions
- A l'aménagement des logements
- Au budget Service Logement
- Au budget SAMSAH

Montant de votre don : _____ €

Chèque bancaire à l'ordre de « Association La Clé »

Un reçu fiscal vous sera envoyé

Un don de 50€ne vous coûte que 20€

Un don de 80€ne vous coûte que 32€

Un don de 100€ne vous coûte que 40€

Merci pour votre générosité

Association La Clé

13 rue de Bammeville

76100 ROUEN

Tel: 02.35.72.85.77 Fax: 02.32.76.71.98

associationlacle@orange.fr



SES MISSIONS

L'Association **La Clé** a pour but de **favoriser sur le territoire de santé de Rouen (étendu à Yvetôt et Elbeuf) des initiatives d'insertion et de réinsertion pour des personnes souffrant de troubles psychiques en lien avec des pathologies mentales.**

Cette association a pour but de :

1) développer dans le département de la Seine-Maritime des actions d'insertion, de réinsertion pour des personnes souffrant de troubles psychiques en lien avec des pathologies mentales.

2) agir en faveur de la déstigmatisation du public concerné

Moyens

[Un Service Logement.](#)

[Un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés psychiques](#)

[Des actions de médiations sociales](#)

[Des actions de formation](#)



Chers amis,

L'Association La Clé

Association d'Intérêt Général



L'Association La Clé a été créée en 1984. Elle est affiliée à la FASM (Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix Marine. Mouvement national en faveur des personnes souffrant de troubles psychiques).

Le besoin de logement et d'accompagnement dans la vie quotidienne se pose d'une manière aiguë pour les personnes ayant un handicap psychique en situation d'exclusion sociale, notamment celles qui restent hospitalisées en psychiatrie sans nécessité thérapeutique, faute de relais social, celles qui sont à la charge de leur famille, ou celles qui se trouvent sans domicile. Les réponses données en termes de logement autonome à ces personnes sont largement déficitaires et souvent inadaptées par rapport aux besoins constatés.

L'Association La Clé propose des dispositifs et un accompagnement facilitant l'insertion et la réinsertion par le logement. Depuis la loi du 11/02/2005 qui a pris en compte les handicaps résultant de troubles psychiques, la réinsertion de ces personnes devient une alternative durable.

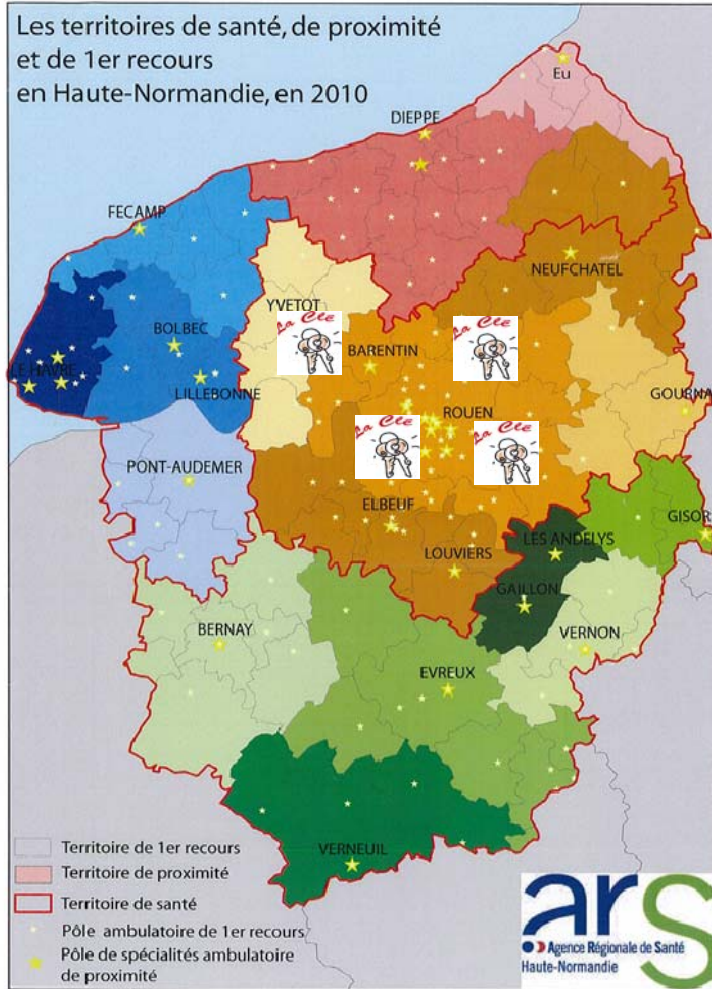
À Rouen et son agglomération, les adultes en situation de handicap psychique étant difficilement admis dans les logements de droit commun, ne se voient offrir que des logements associatifs collectifs ou individuels de l'Association La Clé, la résidence « Le Relais » situé dans le CH du Rouvray et la résidence accueil de l'association « Vivre ensemble » à Mesnil-Esnard

Avec votre soutien, du montant de votre choix, et les dons déjà reçus d'autres amis donateurs, nous pourrions améliorer les conditions de vie dans les appartements associatifs individuels et collectifs gérés par l'Association en apportant un bien être et un meilleur confort favorisant la stabilisation et la réinsertion des bénéficiaires du dispositif « La Clé ».

CONVENTIONS ET PARTENARIAT



Répsyred, APF, Objectif Logement, Logéal, Rouen Habitat, Quevilly habitat, Atelier Ste Claire, Autisme 76, MGEN, CCAS Rouen, CCAS Yvetôt.



L'Association assure la mise en œuvre au quotidien du contrat d'hébergement complémentaire de la prise en charge thérapeutique, la continuité des soins étant assurée par les équipes des secteurs psychiatriques.

L'Association est locataire en titre des logements, le bénéficiaire signe un bail de sous location avec, par la suite, la possibilité de devenir locataire par le biais d'un bail glissant suivant la volonté des bailleurs.

120 logements proposés à la sous location sont majoritairement des T1, des maisons ou appartements T4 ou T5, situés essentiellement dans l'agglomération rouennaise et la résidence « Le Relais » au sein du Centre Hospitalier du Rouvray.

- Au fil des ans, l'offre de logement s'est diversifiée :
- appartements individuels en sous-location avec ou sans bail glissant,
 - appartements individuels de type ALT (Allocation au Logement Temporaire),
 - appartements collectifs renforcés en soins ou non par les services du Centre Hospitalier du Rouvray.
 - Résidence « Le Relais » avec 10 Appartements individuels et parties communes au sein du Centre Hospitalier du Rouvray.

La sous location « La Clé » comprend :

Loyer, charges, « prestation travaux », « prestation maintenance locative », « gestion administrative » éventuellement « prestation mobilier » (si celui-ci est apporté par l'association).

Ces adultes, suivis en psychiatrie, hospitalisés ou non, bénéficient, une fois entrés dans les lieux, d'un accompagnement soignant garanti et organisé par leur médecin psychiatre référent

La personne bénéficie d'un accompagnement social assuré par l'Assistante de Service Social et la Conseillère en Economie Sociale et Familiale de l'Association durant les différentes étapes de son projet de logement :

- Lors de la première demande, la personne pouvant être hospitalisée : lui permettre de s'approprier le projet logement, l'aider à trouver un logement adapté à ses ressources, à sa problématique santé (lieux sécurisés et rassurant, à proximité des transports en commun ou des lieux de soins...),
- À l'entrée dans le logement : l'accompagner dans son installation (instruction des demandes d'aides financières, FSL, ALS, APL, CPAM...),
- Durant le temps d'occupation du logement : veiller à son maintien dans les lieux.
- À la recherche d'une solution d'hébergement pérenne, grâce à un glissement de bail ou la recherche d'un logement de droit commun..

